

Le 9/9/2002

Décès du bâtonnier Alphonse Bourjault

Décédé dans la semaine à l'âge de 89 ans, Alphonse Bourjault a été enterré dans l'intimité vendredi dernier. Ancien bâtonnier du barreau nancéien, Alphonse Bourjault était une figure du monde judiciaire. Avocat de talent à l'éloquence reconnue, ce spécialiste des procès d'Assises (il en plaida plus de 200) intervint notamment au début des années 50 dans le célèbre dossier Dutel, un crime passionnel commis un 31 décembre en centre-ville de Nancy. Défenseur du meurtrier, il n'avait plaidé que cinq minutes. Le temps d'enlever la décision : cinq ans avec sursis. Le lendemain du verdict (16 janvier 1951), Georges Dirand témoignait dans nos colonnes : « *Me Bourjault prononce peut-être sa meilleure plaidoirie et lorsque son éminent confrère Me Floriot déclare : " Je me demande s'il est bien utile que je plaide devant vous ", ce n'est pas l'artifice de coquetterie de qui veut se faire un peu prier, mais parce qu'il pense vraiment que l'intervention de son prédécesseur a été déterminante* ».

Né à Bar-le-Duc en 1912, Alphonse Bourjault fit ses études de droit à Nancy. Inscrit au barreau nancéien en 1935, il apprit son métier auprès de Me Maxime Laire, brillant avocat, cousin du président Albert Lebrun. Ayant pour modèle Me René Floriot, il connut une ascension fulgurante et fut président de l'union des jeunes avocats puis membre du bureau de l'association nationale des avocats, vice-prési-



dent de la commission internationale des juristes. Membre du conseil de l'ordre dès 1949, Me Bourjault fut élu bâtonnier en 1959. Ancien combattant de la Seconde guerre mondiale, il avait fêté son jubilé (50 ans de barreau) en 1985 avant de prendre sa retraite. Il avait reçu de nombreuses médailles : chevalier de la Légion d'honneur (1968), croix d'officier dans l'ordre national du Mérite (1978). Dans un manuscrit intitulé « *Mémoires d'un avocat et réflexion sur la justice* » rédigé en 1992, cette forte personnalité avait raconté « *une vie dirigée par la simplicité et l'amour de l'ordre* », une profession qu'il vivait comme une vocation, déplorant « *le discrédit jeté sur la profession, la concurrence sauvage, l'appauvrissement de l'esprit la médiatisation excessive* ». Avec lui a disparu une des grandes figures du barreau nancéien.

Nos sincères condoléances à la famille.